

# ÉCONOMIE Les emplois francs : une opportunité

*MCD*

Le préfet Didier Lauga aux côtés de la Direccte et de Pôle emploi, a présenté les atouts du dispositif lundi, en rappelant que le Gard est le département de l'Occitanie qui compte le plus de quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Un employeur peut bénéficier d'une aide à l'embauche soit pour un CDI ou CDD d'un résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Un dispositif qui permet à ces résidants de ne pas subir la discrimination du lieu de vie. Les entreprises Phytocontrol, Ar-gence Audit Expertise et Segetrel ont reconnu l'efficacité de la mesure et le bonheur de permettre à des personnes exclues du retour à l'emploi de reprendre confiance en elles et de s'épanouir dans leur travail. Ce sont 150 personnes qui ont pu bénéficier de ces emplois francs avec un objectif de 250 d'ici la fin de l'année. L'aide est de 5 000 € par an pour un CDI et jusqu'à 15 000 € sur 3 ans, 2 500 € pour un CDD et jusqu'à 5 000 € sur 2 ans.  
MCD ■